



Edito : Les Condriots découvrent une taxe foncière augmentée de 10 %. Pourquoi autant à Condrieu ?

L'Etat a choisi d'augmenter les bases de 7%*. De fait, les recettes communales allaient s'accroître automatiquement. Pourtant le Président Macron affirme : « Pour la taxe foncière c'est la commune qui décide ». **Pour les Condriots, c'est vrai. Ce sont les décisions prises par l'équipe municipale actuelle qui ont engendré une augmentation de 10% de la taxe foncière.**

Comment ont réagi les maires en France devant la hausse de 7 % des bases ?

- Très peu de maires (1%) ont choisi de baisser leur taux afin de soulager la pression fiscale de leurs administrés. Ex : Tarbes, Compiègne...
- **85 % des communes françaises ont décidé de ne pas changer leur taux communaux** ; donc dans ces communes, la taxe foncière a augmenté uniquement de 7%.
- Seuls **14% des conseils municipaux français ont voté une augmentation des taux comme à Condrieu** ; M. Marion n'hésite pas à afficher une augmentation des taux communaux de 1% ; or ils augmentent de 3,6% (règle mathématique).

Mais pour l'équipe de M. Marion cela n'était pas assez, il fallait encore plus de recettes ! Une autre décision votée par la majorité actuelle, qui selon les termes de l'adjoint aux finances « est assumée », a impacté de manière très importante notre taxe foncière. Elle concerne la **colonne « syndicats »**.

Dans notre commune, l'avis de la taxe foncière est plus difficile à analyser car les budgets des syndicats sont payés directement par les ménages et non par les communes. Il s'agit **du SYDER** (Syndicat Départemental de l'Energie) **et du SIGIS** qui gère les équipements sportifs intercommunaux (piscine, Dojo, nautique...). Pour cette colonne « **syndicats** » de notre taxe foncière, le centre des impôts fixe le taux selon les recettes qui sont nécessaires pour le fonctionnement : un simple calcul de type « produit en croix ». (suite au verso)

*Pour mémoire le montant de la part communale de la taxe foncière est le produit d'une base (fixée par l'État) multiplié par un taux fixé par la commune.

Brèves condriotes

● A Condrieu dernièrement, **plusieurs événements du Parc du Pilat ont eu lieu : les "Rendez-vous de mon Parc" sur le thème de la biodiversité pendant 15 jours, conférence sur la résilience énergétique et climatique.** Une des conclusions de ces RDV : il faut **rénover, rénover et encore rénover.** A Condrieu, quels choix et quels projets dans ce sens...? Nous cherchons encore.

Pour se rendre compte des impacts directs du dérèglement à Condrieu :

<https://meteofrance.com/climadiag-commune>

● **Où sont les élus de M. Marion ?** Deux ont déjà disparu de la circulation mais la grande majorité d'entre eux ne sont pas beaucoup plus présents à la commune et à l'agglomération. Pas étonnant que la majorité de M. Marion peine déjà à faire « fonctionner » les affaires courantes de la commune... et on comprend bien pourquoi **Condrieu disparaît progressivement de toutes les actions de la communauté d'agglomération** où elle s'était imposée au fil des années. Fermeture de l'office du tourisme, participation minimaliste en matière d'habitat, ... Là où Condrieu impulsait, proposait, plus personne ne s'étonne désormais de l'absence de notre commune. D'ici que l'agglomération prenne le nom de Vienne-Ampuis agglomération, il n'y a qu'un pas.

(...) Pour 2023, les recettes fiscales attendues étaient d'environ 374 705 €. Le taux mentionné sur notre avis d'imposition est donc de 7.94 %. Précédemment, cette recette était aussi prélevée sur la taxe d'habitation. Or, en 2022, **la commune a perçu 133 474 € au titre de compensation de la taxe d'habitation**. Alors que cette somme aurait pu être reversée aux syndicats, comme nous l'avions demandé, pour réduire la part fiscale de ceux-ci, **la mairie a décidé de garder cet argent**. Cette décision, timidement assumée en conseil municipal, n'a jamais été clairement expliquée aux Condriots. Nous tenions à le faire aujourd'hui.

Sans ces deux décisions, l'augmentation de la taxe foncière aurait augmenté de moins de 1% !

Pourtant au début du mandat, M. le Maire se vantait d'avoir récupéré le « Trésor de guerre » (1,4 million épargnés par les Condriots pour financer la rénovation de l'école). Il dénonçait aussi un trop faible endettement

Les choses ont bien changé : **Trois millions d'emprunts ont déjà été contractés par la commune** et les dépenses de fonctionnement ont augmenté tant pour les charges du personnel (reprise du centre de loisirs) que pour les dépenses sur les charges à caractère général (eau, frais de nettoyage,...).

Au conseil municipal de septembre, le budget déjà pharaonique de la nouvelle école voulue par M. Marion et son équipe a encore augmenté de 646 000 € portant ainsi **le projet à 6 657 000 € TTC**. **Nous dénonçons un budget non maîtrisé qui ne prend même pas en compte les travaux indispensables sur l'ancien bâtiment (rénovation ou démolition)**. Ce projet, déjà critiqué par un grand nombre de concitoyens et financièrement inquiétant, soulève une question cruciale pour l'avenir de Condrieu: **Comment la commune pourra-t-elle, à l'avenir, financer d'autres projets avec des comptes publics à sec et un endettement critique ?**

Sylvie Diani

Brèves condriotes (suite)

● Vienne-Condrieu agglomération a doublé la capacité d'accueil de la **piscine** en construisant un nouveau bassin qui a ouvert en septembre 2023. Il y a quelques mois, **l'agglomération refusait d'octroyer au collège du Bassenon** les créneaux auxquels l'établissement pouvait prétendre, au prétexte qu'il y a dans notre secteur une piscine découverte. **Depuis notre intervention pour dénoncer cette situation, l'agglomération a finalement accordé certains créneaux** que la piscine du SIGIS ne suffisait pas à accueillir.

● **Abandon des actions auprès de la jeunesse**, service minimum en faveur des ados, arrêt du CMJ, fin des actions d'éducation dans les collèges par le service jeunesse, abandon du projet de jeux de la place du Razat (prévus par l'ancienne majorité), projets d'aménagements modes doux (vélos, piétons) au point mort...). Fait pas bon d'être enfant ou jeune à Condrieu. Par contre, on n'oubliera pas de les surveiller grâce aux 22 caméras bientôt installées !

De gauche à droite:
Gaëlle Fréry Rigaldiès,
Eric Mounier
Magalie Veyrier,
Cécile Michel
Sylvie Diani
Stéphane Boulahbas



Retrouvez-nous sur : <https://www.facebook.com/Ensemble-pour-condrieu>